AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5030
FR0000072399-FS1311

17 novembre 2020

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LE BELIER

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 novembre 2020, la société Wencan Holding (France)[1] (lieu-dit Le Plantier de la Reine, 33240 VÉRAC) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 novembre 2020, le seuil de 90% du capital de la société LE BELIER[2], et le 13 novembre 2020, le seuil des 90% des droits de vote de la société LE BELIER et détenir à cette dernière date 6 119 802 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 92,98% du capital et 91,66% des droits de vote de cette société[3].

Ces franchissements de seuils résultent d'acquisitions d'actions LE BELIER sur le marché dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Wencan Holding (France) sur les actions LE BELIER[4].

[1] Contrôlée par la société Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd

[2] Au 12 novembre 2020, le déclarant détenait 5 935 093 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 90,17% du capital et 88,90% des droits de vote de cette société[3].

[3] Sur la base d'un capital composé de 6 582 120 actions représentant 6 678 725 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général et après prise en compte de la perte des droits de vote double d'au moins 463 820 actions apportées à l'offre.

[4] Cf. notamment D&I 220C4978 du 13 novembre 2020.